QUÉBECOR

Le 8 août 2019

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre 2019. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »), qu'elle détient en propriété exclusive depuis le 22 juin 2018.

Tel que décrit dans la section « Modifications de conventions comptables » du présent communiqué, la Société a adopté le 1^{er} janvier 2019, sur une base rétroactive complète, les nouvelles règles de l'IFRS 16 – *Contrats de location*. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour refléter l'impact de ces nouvelles règles.

Faits saillants du deuxième trimestre 2019

- Revenus de 1,06 G\$ au deuxième trimestre 2019, en hausse de 18,2 M\$ (1,8 %) par rapport à la même période de 2018.
- ▶ BAIIA ajusté¹ de 455,0 M\$, en hausse de 29,1 M\$ (6,8 %). BAIIA ajusté en hausse de 40,8 M\$ (9,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 140,2 M\$ au deuxième trimestre 2019 (0,55 \$ par action de base), contre 42,0 M\$ (0,18 \$ par action de base), à la même période de 2018, soit une augmentation de 98,2 M\$ (0,37 \$ par action de base). Bénéfice net attribuable aux actionnaires, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, de 140,2 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 41,3 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 98,9 M\$.
- ▶ Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 136,2 M\$ (0,53 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2019, contre 105,9 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 30,3 M\$ (0,08 \$ par action de base), ou de 28,6 %.
- Au deuxième trimestre 2019, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 12,0 M\$ (1,4 %) de ses revenus et de 20,2 M\$ (4,7 %) de son BAIIA ajusté. BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 30,3 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Progression importante des revenus de Vidéotron Itée (« Vidéotron ») au deuxième trimestre 2019 en téléphonie mobile (15,6 M\$ ou 11,9 %) et en accès Internet (7,1 M\$ ou 2,6 %).
- Facturation moyenne d'abonnement par unité (« FMPU ») totale³ de Vidéotron de 50,20 \$ au deuxième trimestre 2019, contre 49,68 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,52 \$ (1,0 %). La FMPU mobile a atteint 52,56 \$ au deuxième trimestre 2019, contre 53,70 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 1,14 \$ (-2,1 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».
- Augmentation de 38 300 lignes en téléphonie mobile au deuxième trimestre 2019, contre une hausse de 31 900 lignes à la même période de 2018.

Voir « Définitions – BAIIA ajusté »

Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement »

- En raison des profondes modifications d'écoute liées à la mondialisation des contenus et de la multiplication des véhicules non réglementés de diffusion, le 5 juin 2019, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a annoncé la nécessité de procéder à d'importantes compressions budgétaires afin de conserver sa position de chef de file au Québec et de protéger la production de contenu original de langue française créé au Québec. Ce plan, qui touche tous les secteurs de Groupe TVA, comprend malheureusement l'abolition de 68 postes.
- Acquisition par Vidéotron, le 10 avril 2019, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de l'enchère de spectre mobile commercial du ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada (« ISDE Canada »). Ces licences qui permettent, entre autres, le déploiement des capacités mobiles de nouvelle génération 5G, ont été acquises au coût de 255,8 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.
- Le 1^{er} avril 2019, Groupe TVA a conclu l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media inc. (« Incendo Media »), une entreprise montréalaise spécialisée dans la production et la distribution de produits télévisuels destinés au marché mondial, pour une contrepartie en espèces de 11,1 M\$ (déduction faite d'une somme acquise en espèces de 0,9 M\$) et un solde à payer d'une juste valeur de 6,8 M\$.

« Je suis très satisfait du rendement de Québecor au cours du deuxième trimestre 2019. La rentabilité d'exploitation de la Société, propulsée par Vidéotron, continue d'afficher une solide croissance, ce qui démontre notre capacité à habilement mettre en oeuvre nos plans d'actions qui ciblent des investissements porteurs pour la Société », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

« L'excellent rendement de Vidéotron se poursuit, notamment au chapitre de la téléphonie mobile qui affiche une hausse marquée de 152 700 lignes, ou de 14,1 %, pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2019, a commenté Jean-François Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron. « Nous visons constamment à consolider cette tendance et à conserver notre position de chef de file en innovant et en investissant dans les technologies avancées. À cet égard, nous avons annoncé, avec nos partenaires du Laboratoire à ciel ouvert de la vie intelligente, un tout premier site offrant des capacités de nouvelles générations 5G qui posent les bases du développement d'un réseau mobile de prochaine génération. Toujours en période d'essai auprès de plusieurs employés, nous continuons aussi de travailler au lancement prochain de Helix, basé sur la plateforme Xfinity XI de notre partenaire Comcast Corporation, qui permet la convergence de l'ensemble des technologies au sein d'une même résidence. Visant à accroître notre portée géographique, nous avons aussi annoncé l'intention de nous implanter dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, qui est à ce jour desservie par un seul fournisseur de services filaires, en y offrant nos services de télédistribution, d'Internet et de téléphonie par câble, en plus de notre service de téléphonie mobile présentement offert, a expliqué Jean-François Pruneau.

« Au cours du trimestre, Fizz s'est vu décerner le prestigieux prix « Tribeca Disruptive Innovation Award », soulignant l'évolution sur le plan numérique, par le TM Forum, soit l'association de l'industrie des télécommunications qui regroupe les fournisseurs de services numériques à l'échelle planétaire. Il s'agit d'une reconnaissance dont je suis très fier, tout comme le 1^{er} rang obtenu par Vidéotron au palmarès des Meilleurs employeurs au Québec selon les évaluations d'employés enregistrées par Indeed, premier site de recherche d'emploi au Canada », a conclu Jean-Francois Pruneau.

« Groupe TVA a affiché une variation favorable de 6,6 M\$ de son BAIIA ajusté consolidé au cours du deuxième trimestre, notamment en raison de l'intégration des chaînes spécialisées Évasion et Zeste et de l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de TVA Sports, combinées aux mesures de réduction de coûts mises en œuvre au cours du trimestre, a commenté France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA. « Les parts de marché totales¹ de Groupe TVA ont atteint 40,5 parts, en hausse de 0,3 part. Durant le deuxième trimestre 2019, le Réseau TVA a diffusé 7 des 10 émissions les plus regardées au Québec, dont *La Voix* qui s'est maintenue en première position grâce à un auditoire moyen de plus de 1,9 million de téléspectateurs », a rajouté France Lauzière.

« Par ailleurs, au cours du deuxième trimestre 2019, Groupe TVA a été forcé de procéder à d'importantes compressions budgétaires, considérant les contextes économique et concurrentiel qui fragilisent l'industrie télévisuelle depuis plusieurs années, combinées au contexte réglementaire qui défavorise la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes. L'industrie télévisuelle se heurte en effet à de nombreuses iniquités depuis plusieurs années, lesquelles sont exacerbées par l'absence d'initiatives fortes de la part des instances réglementaires afin de moderniser le système canadien, a commenté Pierre Karl Péladeau.

« De plus, l'acquisition annoncée du réseau généraliste V et de ses actifs numériques par Bell Média fragilisera davantage l'écosystème médiatique québécois, permettant à un joueur dominant de le devenir encore plus. Conséquemment, nous sommes forcés d'agir et de faire les représentations nécessaires auprès des instances concernées afin de protéger, ultimement, l'offre au consommateur. Les pratiques d'affaires de Bell Canada, qui est tout autant distributeur que diffuseur, ne reconnaissent pas la juste valeur marchande des chaînes spécialisées de Groupe TVA, dont TVA Sports, et nous auront obligé à sonner l'alarme auprès des

Source: Numeris – Québec franco, 1er avril au 30 juin 2019, I-d, 2h-2h, t2+

autorités réglementaires afin que soit corrigées ces importantes défaillances du système canadien de radiodiffusion », a expliqué Pierre Karl Péladeau.

- « Devant le refus d'agir du CRTC et son incapacité de se moderniser, nous entendons faire fermement valoir les droits de l'entreprise devant les tribunaux comme nous l'avons fait avec succès contre Bell Canada à plusieurs reprises », a ajouté Pierre Karl Péladeau.
- « Nous continuons d'investir et de diversifier nos sources de revenu, tant au chapitre de nos produits et services que de notre expansion géographique, afin d'être en mesure de donner un vrai choix aux consommateurs. Forts de nos succès qui se traduisent par des rendements attrayants pour nos actionnaires et un environnement de travail stimulant pour nos employés, nous sommes plus que jamais axés sur l'avenir », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers des deuxièmes trimestres de Québecor – 2015 à 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2019	2018	2017	2016	2015	
Revenus	1 056,9	\$ 1 038,7	\$ 1 034,0	\$ 1 001,0	\$ 969,7	\$
BAIIA ajusté	455,0	425,9	412,0	384,5	370,3	
Bénéfice lié aux activités poursuivies						
attribuable aux actionnaires	140,2	41,0	129,4	18,6	87,4	
Bénéfice net attribuable						
aux actionnaires	140,2	42,0	137,1	18,5	77,9	
Bénéfice ajusté lié aux activités						
d'exploitation poursuivies	136,2	105,9	87,0	78,7	72,7	
Par action de base :						
Bénéfice lié aux activités poursuivies						
attribuable aux actionnaires	0,55	0,17	0,53	0,08	0,35	
Bénéfice net attribuable						
aux actionnaires	0,55	0,18	0,57	0,08	0,32	
Bénéfice ajusté lié aux activités						
d'exploitation poursuivies	0,53	0,45	0,36	0,32	0,29	

Activités abandonnées

Le 24 janvier 2019, Vidéotron a vendu les activités de ses centres de données 4Degrés Colocation inc. pour un montant de 261,6 M\$, entièrement payé en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ a également été payé par Vidéotron au cours du deuxième trimestre 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. La détermination du produit final de la vente est, par ailleurs, assujettie à certains ajustements en fonction de la réalisation de conditions ultérieures, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 années. Par conséquent, un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019, tandis qu'un montant de 53,1 M\$ provenant du produit reçu à la date de la transaction a été différé relativement à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces activités ont été reclassés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés. Dans ce communiqué, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média sont comprises dans l'analyse des résultats par secteur d'activité.

Modifications de conventions comptables

Le 1er janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est dorénavant comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où

celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation selon l'ancienne norme. Une description des nouvelles règles ainsi que le détail des ajustements rétroactifs des données comparatives sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés résumés de Québecor du deuxième trimestre 2019 et dans la section « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion de Québecor pour la même période.

Le tableau 2 présente les données redressées du BAIIA ajusté par secteur pour les huit derniers trimestres, reflétant l'application rétroactive de l'IFRS 16.

Tableau 2

BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) des secteurs de Québecor pour les huit derniers trimestres (en millions de dollars canadiens)

	T2-2019	T1-2019	T4-2018	T3-2018		T2-2018	T1-2018	T4-2017	•	Г3-2017	
Télécommunications	450,0	\$ 423,0	\$ 435,4	\$ 433,2	\$	429,8	\$ 417.2	\$ 403.7	\$	396,6	\$
Média	5,7	1,2	28,6	30,8	,	0,5	0,1	23,6	•	36,9	•
Sports et divertissement	(1,5)	(0,7)	3,3	8,5		(0,6)	(0,7)	3,7		9,7	
Siège social	0,8	(2,8)	(6,8)	1,5		(3,8)	(0,7)	(2,3)		(3,1)	
Total	455,0	\$ 420,7	\$ 460,5	\$ 474,0	\$	425,9	\$ 415,9	\$ 428,7	\$	440,1	\$

Le tableau 3 présente les données des obligations locatives par secteur aux 31 décembre 2018 et 2017, comptabilisées dans le cadre de l'adoption rétroactive de l'IFRS 16.

Tableau 3
Obligations locatives par secteur (en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017	
Télécommunications	119,1	\$ 122,6	\$ 143,4	\$
Média	15,7	13,7	16,6	
Sports et divertissement	41,9	39,7	41,6	
Siège social et éliminations	(32,7)	(31,6)	(33,7)	
Total	144,0	\$ 144,4	\$ 167,9	\$

Afin d'expliquer l'effet des options retenues dans la mise en application d'une modification de méthodes comptables, le tableau 5 présente également le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, comme permis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018

Revenus de 1,06 G\$, en hausse de 18,2 M\$ (1,8 %).

• Augmentation dans les secteurs Télécommunications (12,0 M\$ ou 1,4 % des revenus du secteur), Média (3,6 M\$ ou 1,9 %) et Sports et divertissement (4,4 M\$ ou 11,9 %).

BAIIA ajusté de 455,0 M\$, en hausse de 29,1 M\$ (6,8 %). BAIIA ajusté en hausse de 40,8 M\$ (9,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 20,2 M\$ (4,7 %). BAIIA ajusté du secteur en hausse de 30,3 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- Hausse de 5,2 M\$ du BAIIA ajusté dans le secteur Média.
- Variation défavorable de 0,9 M\$ du BAIIA ajusté négatif dans le secteur Sports et divertissement.
- Écart favorable de 4,6 M\$ au siège social, expliqué par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 3,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 3,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 140,2 M\$ au deuxième trimestre 2019 (0,55 \$ par action de base), contre 42,0 M\$ (0,18 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 98,2 M\$ (0,37 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - l'écart favorable de 92,0 M\$ du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 92,7 M\$ sans incidence fiscale;
 - o la hausse de 29,1 M\$ du BAIIA ajusté;
 - o l'écart favorable de 13,5 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.
- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - o l'augmentation de 16,1 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - o l'écart défavorable de 15,3 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
 - la hausse de 2,5 M\$ des frais financiers.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 140,2 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 41,3 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 98,9 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 136,2 M\$ (0,53 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2019, contre 105,9 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 30,3 M\$ (0,08 \$ par action de base), ou de 28.6 %.

Comparaison des premiers semestres 2019 et 2018

Revenus de 2,08 G\$, en hausse de 43,5 M\$ (2,1 %).

• Augmentation dans les secteurs Télécommunications (34,0 M\$ ou 2,0 % des revenus du secteur), Média (3,1 M\$ ou 0,9 %) et Sports et divertissement (7,6 M\$ ou 10,3 %).

BAIIA ajusté de 875,7 M\$, en hausse de 33,9 M\$ (4,0 %). BAIIA ajusté en hausse de 56,7 M\$ (6,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- Hausse dans le secteur Télécommunications de 26,0 M\$ (3,1 %) du BAIIA ajusté, malgré l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au premier semestre 2018 dans le secteur Télécommunications (qui crée un écart défavorable au premier semestre 2019 lorsqu'on le compare au même semestre 2018), relatif aux frais d'itinérance à la suite d'une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Hausse de 45,4 M\$ (5,5 %) du BAIIA ajusté du secteur, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse de 6,3 M\$ du BAIIA ajusté dans le secteur Média.
- Variation défavorable de 0,9 M\$ du BAIIA ajusté négatif dans le secteur Sports et divertissement.
- Écart favorable de 2,5 M\$ au siège social, expliqué par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 5,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier semestre 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions

basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 1,0 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2019.

- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 329,2 M\$ au premier semestre 2019 (1,29 \$ par action de base), contre 99,1 M\$ (0,42 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 230,1 M\$ (0,87 \$ par action de base).
- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - o l'écart favorable de 107,3 M\$ du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, soit la variation favorable, sans incidence fiscale, du gain et de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles ;
 - l'écart favorable de 95,7 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées;
 - o l'écart favorable de 34,6 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
 - la hausse de 33,9 M\$ du BAIIA ajusté.
- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - o l'écart défavorable de 17,3 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
 - o l'augmentation de 14,8 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - o la hausse de la charge des frais financiers de 6,1 M\$;
 - o la hausse de 3,2 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 329,2 M\$ au premier semestre 2019, contre 98,0 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 231,2 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 247,6 M\$ (0,97 \$ par action de base) au premier semestre 2019, contre 195,4 M\$ (0,83 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 52,2 M\$ (0,14 \$ par action de base), ou de 26,7 %.

Opérations financières

• Le 15 juillet 2019, Québecor Média a remboursé par anticipation son prêt à terme « B » et réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 340,9 M\$.

Enchères de spectre dans la bande de 600 MHz

Achat par Vidéotron, le 10 avril 2019, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial d'ISDE Canada. Ces licences ont été acquises au coût de 255,8 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.

Conseil d'administration

Le président du conseil d'administration de la Société, le très honorable Brian Mulroney, se réjouit de l'arrivée de Manon Brouillette et de Lise Croteau à titre d'administratrices de Québecor, portant à 44 % le nombre de sièges occupés par des femmes au conseil. La cible pour la composition du conseil selon laquelle au moins 40 % des sièges seraient occupés par des femmes en 2020 a donc été atteinte un an plus tôt que prévu.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 7 août 2019, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 actions catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») représentant environ 2,2 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2019. Les rachats pourront être effectués entre les 15 août 2019 et 14 août 2020, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément aux exigences de cette bourse, ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées. Au 1^{er} août 2019, 77 246 744 actions catégorie A et 178 670 253 actions catégorie B étaient émises et en circulation.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions catégorie A et les actions catégorie B de la Société entre les 1^{er} février 2019 et 31 juillet 2019 sur la Bourse de Toronto a été de 813 actions catégorie A et de 634 171 actions catégorie B. Par conséquent, la Société pourra racheter un maximum de 1 000 actions catégorie A et de 158 542 actions catégorie B au cours d'un même jour de Bourse aux termes de son programme de rachat.

La Société est d'avis que le rachat des actions en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Entre les 15 août 2018 et 31 juillet 2019, des 1 000 000 d'actions catégorie A et 7 800 000 actions catégorie B qu'elle était autorisée à racheter dans le cadre du précédant programme de rachat dans le cours normal des activités, la Société n'a racheté aucune action catégorie A, et a racheté 7 800 000 actions catégorie B au prix moyen pondéré de 27,3398 \$ par action au moyen de transactions sur le marché libre, par l'entremise de la Bourse de Toronto et de systèmes de négociation parallèles.

Au cours du premier semestre 2019, la Société a racheté et annulé 1 319 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 39,5 M\$ (4 909 900 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 118,0 M\$ au premier semestre 2018). L'excédent de 31,7 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en augmentation du déficit (réduction des bénéfices non répartis de 108,6 M\$ au premier semestre 2018). Le 1er février 2019, le maximum d'actions catégorie B pouvant être rachetées dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, autorisé le 8 août 2018, a été atteint.

Au cours du premier semestre 2019, 180 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$ (100 000 actions catégorie B pour une contrepartie en espèces de 1,3 M\$ au premier semestre 2018). À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ (1,2 M\$ au premier semestre 2018) et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Dividendes

Le 7 août 2019, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,1125 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 septembre 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 23 août 2019. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du deuxième trimestre 2019 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/document-financiers> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 8 août 2019, à 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le deuxième trimestre 2019, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1247666 et code d'accès pour les participants 48006#, entre les 8 août 2019 et 8 novembre 2019. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à fidéliser les

clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 8 août 2019 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur Twitter: <www.twitter.com/Quebecor>

-30 -

Source:

Hugues Simard Chef de la direction financière Québecor inc. et Québecor Média inc. hugues.simard@quebecor.com 514 380-7414

Renseignements:

Direction des communications Québecor inc. et Québecor Média inc. medias@quebecor.com 514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 4 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 4
Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois te	erminés	les 30 juin	Six mois terminés les 30 juin				
	2019		2018	2019		2018		
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :								
Télécommunications	450,0	\$	429,8 \$	873,0	\$	847,0	\$	
Média	5,7		0,5	6,9		0,6		
Sports et divertissement	(1,5)		(0,6)	(2,2)		(1,3)		
Siège social	0,8		(3,8)	(2,0)		(4,5)		
	455,0		425,9	875,7		841,8		
Amortissement	(188,6)		(187,2)	(377,1)		(373,9)		
Frais financiers	(82,8)		(80,3)	(164,9)		(158,8)		
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments								
financiers	16,4		(75,6)	2,1		(105,2)		
Restructuration des activités d'exploitation et autres								
éléments	(17,3)		(2,0)	(25,8)		(8,5)		
Impôts sur le bénéfice	(44,3)		(28,2)	(82,2)		(67,4)		
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-		1,1	97,5		1,8		
Bénéfice net	138,4	\$	53,7 \$	325,3	\$	129,8	\$	

BAIIA ajusté sans retraitement des données comparatives

Le tableau 5 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Tableau 5
Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois te	erminés	les 30 juin	Six mois te	les 30 juin	es 30 juin		
	2019		2018	2019		2018		
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :								
Télécommunications	450,0	\$	419,7	873,0	\$	827,6	\$	
Média	5,7		(0,7)	6,9		(1,8)		
Sports et divertissement	(1,5)		(2,0)	(2,2)		(4,1)		
Siège social	0,8		(2,8)	(2,0)		(2,7)		
	455,0		414,2	875,7		819,0		
Amortissement	(188,6)		(178,9)	(377,1)		(357,5)		
Frais financiers	(82,8)		(78,1)	(164,9)		(154,3)		
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments								
financiers	16,4		(75,6)	2,1		(105,2)		
Restructuration des activités d'exploitation et autres								
éléments	(17,3)		(2,0)	(25,8)		(8,5)		
Impôts sur le bénéfice	(44,3)		(27,9)	(82,2)		(66,9)		
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-		1,1	97,5		1,8		
Bénéfice net	138,4	\$	52,8	325,3	\$	128,4	\$	

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 6
Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois t	erminés	les 30 juin	Six mois terminés	les 30 juin
	2019		2018	2019	2018
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	136,2	\$	105,9 \$	247,6 \$	195,4 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments					
financiers	16,4		(75,6)	2,1	(105,2)
Restructuration des activités d'exploitation et autres					
éléments	(17,3)		(2,0)	(25,8)	(8,5)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	4,6		12,4	6,7	14,5
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas					
le contrôle afférent aux ajustements	0,3		0,3	1,1	1,4
Activités abandonnées	-		1,0	97,5	1,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	140,2	\$	42,0 \$	329,2 \$	99,1 \$

Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'unité génératrice de revenus (« UGR »). Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et du service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico »), et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC. ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) non audités)	Troi	is mois	terminés les 30 juin		Six mois terminés le 30 jui			
	2019		2018		2019		2018	
			(retraités)				(retraités)	
Revenus	1 056,9	\$	1 038,7	\$	2 084,2	\$	2 040,7	\$
Coûts liés au personnel	172,2		182,4		354,0		362,4	
chats de biens et services	429,7		430,4		854,5		836,5	
mortissement	188,6		187,2		377,1		373,9	
rais financiers	82,8		80,3		164,9		158,8	
Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(16,4)		75,6		(2,1)		105,2	
lestructuration des activités d'exploitation et autres éléments	17,3		2,0		25,8		8,5	
énéfice avant impôts sur le bénéfice	182,7		80,8		310,0		195,4	
npôts sur le bénéfice (recouvrement) :								
Exigibles	39,8		42,9		85,4		102,7	
Différés	4,5		(14,7)	 ,	(3,2)		(35,3)	
	44,3		28,2		82,2		67,4	
énéfice lié aux activités poursuivies	138,4		52,6		227,8		128,0	
énéfice lié aux activités abandonnées	_		1,1		97,5		1,8	
choice he dux delivites abandonnees			.,.		0.,0		1,0	
dénéfice net	138,4	\$	53,7	\$	325,3	\$	129,8	9
ténéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuables aux								
Actionnaires	140,2	\$	41,0	\$	231,7	\$	97,6	5
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)		11,6		(3,9)		30,4	
ténéfice (perte) net(te) attribuable aux			40.0				20.4	
Actionnaires	140,2	\$	42,0	\$	329,2	\$	99,1	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)		11,7	—	(3,9)		30,7	_
tésultat par action attribuable aux actionnaires								
De base : Tiré des activités poursuivies	0.55	•	0,17	r.	0.04	•	0,41	,
Tiré des activités abandonnées	0,55	\$	0,17	\$	0,91 0,38	\$	0,41	,
	0,55		0,01		0,36 1,29		0,01	
Bénéfice net	0,55		0,10		1,29		0,42	_
Diluée :	0.47	•	0.47	Φ.	0.00	•	0.40	
Tiré des activités poursuivies	0,47	\$	0,17	\$	0,88	\$	0,40	9
Tiré des activités abandonnées	0.47		0,01		0,37		0,01	
Bénéfice net	0,47		0,18		1,25		0,41	
lombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	255,9		233,5		255,9		234,7	
lombre moyen pondèré d'actions diluées (en millions)	262,1		239,4		262,1		240,6	
ombre moyen pondere a actions anaees (en milions)	202, 1		203,4		۲۵۲,۱		240,0	

QUÉBECOR INC. ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Tro	is mois t	erminés les 30 juin	Six mois terminés les 30 juin			
	2019		2018	 2019		2018	
			(retraités)			(retraités)	
Bénéfice lié aux activités poursuivies	138,4	\$	52,6	\$ 227,8	\$	128,0	\$
Autres éléments du résultat global :							
Éléments pouvant être reclassés aux résultats : Couvertures de flux de trésorerie :							
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	49,5		(1,3)	30,2		(44,4)	
Impôts différés	(4,7)		(1,7)	 1,8		2,1	
	44,8		(3,0)	32,0		(42,3)	
Résultat global lié aux activités poursuivies	183,2		49,6	 259,8		85,7	
Bénéfice lié aux activités abandonnées			1,1	 97,5		1,8	
Résultat global	183,2	\$	50,7	\$ 357,3	\$	87,5	\$
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux							
Actionnaires	185,0	\$	38,3	\$ 263,7	\$	62,9	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)		11,3	 (3,9)		22,8	
Résultat global attribuable aux							
Actionnaires	185,0	\$	39,3	\$ 361,2	\$	64,4	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)		11,4	 (3,9)		23,1	

QUÉBECOR INC. INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens) (non auditée)

Trois mois terminés	le 30	iuin	2019
---------------------	-------	------	------

	Télécommu- nications	Média	sports et divertis- sement	Siège ocial et inter- ctoriels	Total	
Revenus	854,4	\$ 190,1	\$ 41,3	\$ (28,9)	\$ 1 056,9	\$
Coûts liés au personnel Achats de biens et services	95,9 308,5	59,9 124,5	9,9 32,9	6,5 (36,2)	172,2 429,7	
BAIIA ajusté ¹	450,0	5,7	(1,5)	0,8	455,0	
Amortissement Frais financiers					188,6 82,8	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers Restructuration des activités d'exploitation					(16,4)	
et autres éléments					17,3	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					182,7	\$
Acquisitions d'immobilisations	111,2	\$ 9,9	\$ 0,5	\$ 1,2	\$ 122,8	\$
Acquisitions d'actifs incorporels	296,5	1,1	1,1	0,3	299,0	

Trois mois terminés le 30 juin 2018 (retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- ectoriels	Total	
Revenus	842,4	\$ 186,5	\$ 36,9	\$ (27,1)	\$ 1 038,7	\$
Coûts liés au personnel Achats de biens et services	97,6 315,0	62,9 123,1	9,8 27,7	12,1 (35,4)	182,4 430,4	
BAIIA ajusté ¹	429,8	0,5	(0,6)	(3,8)	425,9	
Amortissement Frais financiers Perte sur évaluation et conversion					187,2 80,3	
des instruments financiers Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					75,6 2,0	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					80,8	\$
Acquisitions d'immobilisations	121,7	\$ 5,5	\$ 0,2	\$ 5,1	\$ 132,5	\$
Acquisitions d'actifs incorporels	36,6	1,0	0,8	0,2	38,6	

QUÉBECOR INC. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens) (non auditée)

Six mois terminés le 30 juin 2019

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège ocial et inter- ctoriels	Total	
Revenus	1 695,1	\$	362,8	\$	81,7	\$	(55,4)	\$ 2 084,2	\$
Coûts liés au personnel	199,6		117,4		19,6		17,4	354,0	
Achats de biens et services	622,5		238,5		64,3		(70,8)	854,5	
BAIIA ajusté ¹	873,0		6,9		(2,2)		(2,0)	875,7	
Amortissement								377,1	
Frais financiers								164,9	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers								(2,1)	
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments								25,8	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice								310,0	\$
A	242.2	•	40.0	•	4.0	•	4.0	222.2	•
Acquisitions d'immobilisations	243,8	\$	16,6	\$	1,0	\$	1,2	\$ 262,6	\$
Acquisitions d'actifs incorporels	345,1		2,7		2,1		0,3	350,2	

Six mois terminés le 30 juin 2018 (retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis-sement	Siège social et inter- ectoriels	Total	
Revenus	1 661,1	\$ 359,7	\$ 74,1	\$ (54,2)	\$ 2 040,7	\$
Coûts liés au personnel Achats de biens et services	199,8 614,3	122,2 236,9	19,5 55,9	20,9 (70,6)	362,4 836,5	
BAIIA ajusté ¹	847,0	0,6	(1,3)	(4,5)	841,8	
Amortissement Frais financiers Perte sur évaluation et conversion					373,9 158,8	
des instruments financiers Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					105,2 8,5	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					195,4	\$
Acquisitions d'immobilisations	260,6	\$ 10,5	\$ 0,4	\$ 5,5	\$ 277,0	\$
Acquisitions d'actifs incorporels	91,6	2,5	1,8	(0,4)	95,5	

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le (gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens) (non audités)

		Capita	aux propres a	attribua	ıbles aux a	ction	naires				
	Capital- actions		Surplus d'apport	no	Bénéfices on répartis (déficit)		Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres	
Solde au 31 décembre 2017 tel que présenté précédemment Modifications de conventions comptables	313,9	\$	3,5	\$	601,9	\$	(50,7)	\$ 540,4 (4,8)	\$	1 409,0 (12,0)	\$
Solde au 31 décembre 2017, retraité	313.9		3,5		594.7		(50,7)	535.6		1 397,0	
Bénéfice net	-		-		99,1		-	30,7		129,8	
Autres éléments du résultat global	-		-		-		(34,7)	(7,6)		(42,3)	
Émission d'actions catégorie B	1,3		1,2		-		-	-		2,5	
Dividendes ou distributions	-		-		(19,3)		-	(9,4)		(28,7)	
Rachat d'actions catégorie B	(9,4)		-		(108,6)		-	-		(118,0)	
Acquisition de participations											
ne donnant pas le contrôle	-				(1 202,4)		(19,2)	(468,4)		(1 690,0)	
Solde au 30 juin 2018	305,8		4,7		(636,5)		(104,6)	80,9		(349,7)	
Bénéfice net	-		-		304,6		-	7,4		312,0	
Autres éléments du résultat global	-		-		-		21,9	0,2		22,1	
Émission d'actions catégorie B	784,8		-		-		-	-		784,8	
Dividendes ou distributions	-		-		(27,0)		-	-		(27,0)	
Rachat d'actions catégorie B	(24,7)		-		(149,0)		-	-		(173,7)	
Solde au 31 décembre 2018	1 065,9		4,7		(507,9)		(82,7)	88,5		568,5	
Bénéfice net (perte nette)	-		· -		329,2		-	(3,9)		325,3	
Autres éléments du résultat global	-		-		· -		32,0	-		32,0	
Émission d'actions catégorie B	2,7		3,0		-		· -	-		5,7	
Dividendes ou distributions	-		-		(42,9)		-	-		(42,9)	
Rachat d'actions catégorie B	(7,8)		-		(31,7)		-	-		(39,5)	
Solde au 30 juin 2019	1 060,8	\$	7,7	\$	(253,3)	\$	(50,7)	\$ 84,6	\$	849,1	\$

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Trois	mois terminés les 30 juin	Six m	s terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018	
		(retraités)		(retraités)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice lié aux activités poursuivies	138,4	\$ 52,6 \$	227,8 \$	128,0 \$	
Ajustements pour :		450.0		224	
Amortissement des immobilisations Amortissement des actifs incorporels	150,7 28,8	152,9 25,2	301,8 57,4	304,4 51.4	
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	9.1	9.1	17,9	18,1	
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(16,4)	75,6	(2,1)	105,2	
Dépréciation d'actifs	15,3	-	18,8	-	
Amortissement des frais de financement et de l'escompte					
sur la dette à long terme	2,0	1,7	4,0	3,5	
Impôts différés	4,5	(14,7)	(3,2)	(35,3)	
Autres	(0,4)	(1,0)	(2,1)	(2,1)	
	332,0	301,4	620,3	573,2	
Variation nette hors caisse liée aux activités d'exploitation	(42,8)	33,0	(150,6)	62,1	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	289,2	334,4	469,7	635,3	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'entreprises	(11,1)	1,3	(34,6) 260.7	(1,4)	
Dispositions d'entreprises Acquisitions d'immobilisations	(0,9) (122,8)	(132,5)	260,7 (262,6)	(277,0)	
Acquisitions d'actifs incorporels	(299,0)	(38,6)	(350,2)	(95,5)	
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	1,3	2,7	1,7	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	(1 540,0)	-,-	(1 540,0)	
Autres	(5,9)	(0,4)	(7,2)	(1,0)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(439,6)	(1 708,9)	(391,2)	(1 913,2)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation nette des emprunts bancaires	(6,0)	27,3	(2,9)	26,5	
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	210,7	557,7	30,0	640,5	
Remboursement de la dette à long terme	(4,1)	(9,1)	(8,0)	(12,8)	
Remboursement des débentures convertibles	- (40.0)	(71,9)		(71,9)	
Remboursement d'obligations locatives Règlement de contrats de couverture	(10,6)	(10,5)	(20,5)	(19,8)	
Émission d'actions catégorie B	(0,8)	(0,8) 1,3	(0,8) 2,7	(0,8) 1,3	
Rachat d'actions catégorie B	-	(19,3)	(39,5)	(118,0)	
Dividendes	(42,9)	(19,3)	(42,9)	(19,3)	
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant	` ' '	, ,	, , ,	, , ,	
pas le contrôle		(4,7)		(9,4)	
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités de financement	146,3	450,7	(81,9)	416,3	
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(4,1)	(923,8)	(3,4)	(861,6)	
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités abandonnées	1,6	2,7	(0,7)	4,9	
Espèces et quasi-espèces au début de la période	19,7	929.3	21,3	864.9	
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période		\$ 8,2 \$	17,2 \$	8,2 \$	
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit					
Espèces		\$ 7,8 \$	5,7 \$	7,8 \$	
Quasi-espèces	11,5	0,4	11,5	0,4	
	17,2	\$ 8,2 \$	17,2 \$	8,2 \$	
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation					
Intérêts payés en espèces	110,7	\$ 112,6 \$	157,8 \$	157,0 \$	
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	42,1	2,8	180,8	17,0	

QUÉBECOR INC. BILANS CONSOLIDÉS

(non audités)	30 juin	31 décembre	31 décembre
, 	2019	2018	2017
		(retraités)	(retraités)
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces		\$ 21,0	\$ 864,9 \$
Débiteurs Actifs liés à des contrats	545,0 150,0	553,8 144.4	543,4 132,8
Impôts sur le bénéfice	13,7	4,8	29,3
Stocks	192,1	186,3	188,1
Autres éléments d'actif à court terme Actifs détenus en vue de la vente	140,0	118,3 95,0	117,6
Actils deterius en vue de la vente	1 058,0	1 123,6	1 876,1
Actif à long terme			
Immobilisations	3 391,4	3 467,3	3 610,1
Actifs incorporels	1 423,6	1 135,3	983,1
Écart d'acquisition	2 696,6	2 678,3	2 695,8
Actifs liés au droit d'utilisation Instruments financiers dérivés	115,0	112,6	133,5
Impôts différés	756,1 31,3	887,0 51,8	591,8 33,2
Autres éléments d'actif	211,2	201,6	185,1
	8 625,2	8 533,9	8 232,6
Total de l'actif	9 683,2	9 657,5	\$ 10 108,7 \$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme Emprunts bancaires	24.4	\$ 24,3	. 0.9 .
Créditeurs et charges à payer	21,4 742,6	\$ 24,3 832.0	\$ 0,8 \$ 738,7
Provisions	25,1	32,0	24,0
Revenus différés	348,4	340,7	346,8
Impôts sur le bénéfice Débentures convertibles	34,1	119,2	13,3 450,0
Dérivés incorporés liés aux débentures convertibles	-	-	442,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	72,0	57,9	20,4
Tranche à court terme des obligations locatives	34,4	36,0	39,8
Passifs détenus en vue de la vente	1 278,0	6,6 1 448,7	2 076,0
Passif à long terme			
Dette à long terme	6 209,9	6 370,3	5 516,2
Instruments financiers dérivés	11,0	-	34,1
Débentures convertibles	150,0	150,0	-
Obligations locatives	109,6	108,4	128,1 744,9
Impôts différés Autres éléments de passif	773,8 301,8	775,9 235,7	744,9 212,4
Addition distributed displaces.	7 556,1	7 640,3	6 635,7
Capitaux propres	•	,	
Capital-actions	1 060,8	1 065,9	313,9
Surplus d'apport (Déficit) bénéfices non répartis	7,7 (253,3)	4,7 (507,9)	3,5 594,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(50,7)	(82,7)	(50,7)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	764,5	480,0	861,4
	-	88,5	535,6
Participations ne donnant pas le contrôle	84,6	00,0	000,0
Participations ne donnant pas le contrôle	849,1	568,5	1 397,0